

L'Européen qui s'aventure chez ces tribus doit déguiser sa personnalité et avoir une parfaite connaissance de la langue et des mœurs arabes : il faut en outre qu'il cache soigneusement tous les instruments d'observation, notamment les appareils photographiques qu'il porte avec lui; il est même nécessaire qu'il mette une certaine réserve dans la récolte des objets d'histoire naturelle, afin de ne pas éveiller les soupçons des indigènes; cependant, avec de la sagacité, de la prudence et quelques ruses, on arrive à mettre en défaut la défiance des Arabes; c'est ce que prouvera surabondamment le livre que M. de Segonzac prépare en ce moment et dans lequel le lecteur trouvera la reproduction d'environ 850 vues photographiques, prises au cours de son voyage, par ce vaillant explorateur.

---

*SUR LES COLLECTIONS BOTANIQUES FAITES AU DAHOMEY, PAR M. LE TESTU,*  
PAR M. HENRI HUA.

Pendant son séjour au Dahomey, où il était établi en qualité d'ingénieur agronome, au service d'une compagnie d'exploitation, M. Le Testu s'est occupé à réunir une collection des plantes de sa région.

Un premier envoi, arrivé au Muséum le 10 octobre 1901, et une seconde série rapportée par le collecteur à son retour, dans le courant du mois de mai, forment un ensemble de 295 numéros de plantes préparées pour l'Herbier et représentant 250 espèces environ.

Il faut louer M. Le Testu du soin apporté par lui à suivre exactement les instructions qui lui furent données au laboratoire des recherches dépendant de l'Herbier du Muséum. La valeur de ses récoltes en a été sensiblement accrue.

Aux échantillons secs, dont le nombre d'exemplaires pour chaque espèce permettra une étude approfondie, sont joints, pour certaines espèces dont l'intérêt avait été signalé, des échantillons conservés par voie humide dans le formol, et aussi des fruits secs et des graines, quand la chose a été possible. Les étiquettes, mentionnant les particularités de station, ont été soigneusement établies.

Le fait d'avoir été récoltée en entier dans un rayon restreint, par un botaniste résidant sur place et capable de suivre l'évolution des espèces, rend cette collection bien plus précieuse que celles qui sont faites le long d'un itinéraire par un explorateur. On ne saurait trop répéter combien cette méthode offre d'avantages pour les botanistes collecteurs. Elle seule permet de tirer des conclusions sérieuses concernant la géographie botanique, et, d'autre part, elle seule peut nous procurer l'assurance que certains fruits appartiennent à une même espèce récoltée en fleurs quelques mois auparavant.

La contribution apportée par M. Le Testu à notre connaissance de la Flore du Dahomey est donc des plus importantes. Nous n'avions jusqu'ici que des documents peu nombreux, dus à un missionnaire de la congrégation du Saint Esprit, le P. Ménager, et offerts au Muséum par feu Baillon, en 1881, et quelques spécimens rapportés par M. Eugène Poissou, à la suite d'un voyage d'affaires, l'année dernière.

Le classement sommaire de la collection de M. Le Testu permet déjà de présumer l'intérêt que présentera son étude approfondie.

De nombreux types de la Flore d'Oware et Bénin de Palisot de Beauvois s'y retrouvent, entre autres le *Landolphia ovariensis*, sur lequel l'attention a déjà été attirée dans le *Bulletin*, comme origine principale du Caoutchouc au Dahomey <sup>(1)</sup>.

Parmi les autres plantes, on peut, dès à présent, signaler de bons échantillons mâles et femelles d'une curieuse Morée, classée autrefois avec doute, par M. le professeur Bureau, dans le genre *Maclura*, sous le nom de *M? excelsa* <sup>(2)</sup>, et que, plus récemment <sup>(3)</sup>, on a détaché de ce genre en même temps que l'espèce américaine type du genre *Clorophora* de Gaudichaud. Bien qu'elle soit répandue sur toute la côte de Guinée et utilisée à la construction (c'est le *Roco* de la Guinée septentrionale), le Muséum n'en possédait jusqu'ici que des échantillons mâles, en petit nombre.

Enfin il convient de mentionner particulièrement deux intéressantes acquisitions pour notre Herbarium : deux fruits d'Apocynacées peu ou point connus ; ceux du *Baissea axillaris* Hua (*Zygodia* Benth.) et du *Motandra*, dont il n'est peut-être pas superflu de publier dès à présent la description.

---

DESCRIPTION DE DEUX FRUITS D'APOCYNACÉES AFRICAINES,

PAR M. HENRI HUA.

1. *Baissea axillaris* <sup>(4)</sup>.

Le fruit de cette espèce a été déjà sommairement décrit par MM. de Wildeman et Durand, sous le nom de *Guerkea Schumanniana* <sup>(5)</sup>, sur des échantillons provenant du Congo indépendant. Ces auteurs l'avaient rapproché

(1) *Bulletin du Muséum*, 1902, p. 62.

(2) *D. C. Prodr.*, XVII, p. 231.

(3) BENTHAM et HOOKER, *Genera*, III, p. 363.

(4) Voir pour la synonymie : HENRI HUA. Identité générique du *Zygodia axillaris* Benth. et des *Baissea* in *C. R. Ac. des Sc.*, séance du 14 avril 1902.

(5) WILDEMAN et DURAND, Matériaux pour la flore du Congo, in *Bull. de la Soc. R. de Bot. de Belgique*, 1899, p. 128.